

06/10

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL

de la séance du 27 septembre 2010

Présents :

Olivier ARON, Jérôme GRONDEUX, Daniel MUGERIN, Frédéric PUIGSERVER, Robert SKIPPON, Paul-Antoine GAULTIER DE CARVILLE, Taynja ABDEL BAGHY, Louisa ACCIARI, Alexandre FLEURET, Régis NICOLAS, Raphaëlle REMY.

Absents ou excusés :

Pilar CALVO ALVAREZ (procuration à Robert SKIPPON), Gaspard GANTZER (procuration à Frédéric PUIGSERVER), Charles-Henri LARREUR, Laurent SUSTER, Maxime QUENIN (procuration à Frédéric PUIGSERVER).

Assistaient à la séance :

David COLON	Directeur de la formation fondamentale commune
Françoise MELONIO	Doyenne du Collège universitaire
Sylvestre FREZAL	Directeur du campus du Collège universitaire de Paris
Julien PALOMO	Chargé de mission à la DES
Isabelle BOSSARD	Chargée de mission auprès d'Hervé Crès
Myriam DUBOIS MONKACHI	Co-directrice de la scolarité
Pascale LECLERCQ	Co-directrice de la scolarité
Lauriane DEVOIZE	Présidente AS 2010-2011
Léo DRAPIER	Vice-président AS 2009-2010
Romain DEL GROSSO	Trésorier AS 2009-2010
Coline JUILLERAT	Présidente BDA 2010-2011
Lucie ROUSSELOT	Vice-présidente BDA 2009-2010
Pierre-Eliott ROZAN	Trésorier BDA 2009-2010
William BRILLAT	Vice-président BDE 2009-2010
Louis-Philippe MAGRANIER	Trésorier BDE 2009-2010
Hugo SCHLEICHER	Président BDE 2010-2011
Damien DEPRIESTER	Président Sciences Po Environnement 2009-2010
Charlotte IZARD	Trésorière Sciences Po Environnement 2009-2010
Baptiste PELLETIER	Trésorier Junior Consulting 2010-2011
Adrien VAN EYDE	Président Junior Consulting 2010-2011
Quentin CHARRIAUT	Président Junior Consulting 2009-2010

*

**

I.	Bilan moral et financier des associations permanentes (quitus moral et financier)	p. 2
II.	Avis sur le calendrier de procédure de reconnaissance des associations	p. 12
III.	Vote sur une proposition de refonte du règlement de scolarité	p. 12
IV.	Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 3 mai et du 7 juin 2010	p. 13
V.	Echange d'informations sur des questions diverses	p. 13

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL

de la séance du 27 septembre 2010

La séance est ouverte à 18 h 11 sous la présidence de Frédéric PUIGSERVER qui souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission paritaire, élus à la suite de démissions dues à des départs à l'étranger.

I. BILAN MORAL ET FINANCIER DES ASSOCIATIONS PERMANENTES (QUITUS MORAL ET FINANCIER)

a) Introduction générale

Julien PALOMO propose d'entendre par ordre alphabétique les associations permanentes, c'est-à-dire l'Association Sportive, le Bureau des Arts, le Bureau des Élèves, la *Junior Consulting* et Sciences Po Environnement.

Julien PALOMO rappelle que Sciences Po s'est engagé à mettre en place un certain nombre de formations. Malgré la récente discussion portant sur les modalités d'application de l'accréditation de l'activité associative, le dispositif n'entre pas en vigueur en 2010. Il souligne néanmoins que les associations permanentes suivent ce projet collectif pour la deuxième année consécutive, projet collectif proposé aux élèves de quatrième année ou de troisième année pour les élèves de *Junior Consulting*.

Pour la première fois cette année, Sciences Po disposait en début d'année d'un cahier des charges précis pour la présentation des bilans financiers. Julien PALOMO a pris en charge, avec la précédente responsable des projets collectifs, l'étude de ces éléments et de leur conformité avec les bilans des années précédentes. À partir de novembre 2010, les responsables des associations permanentes inscrites dans le projet collectif seront naturellement inscrits dans le volet de formation, qui comprendra notamment la comptabilité et un certain nombre de points juridiques.

b) Bilan de l'Association Sportive

➤ Bilan moral

Léo DRAPIER excuse l'absence d'Arnaud SANTIN, ancien président de l'Association Sportive, actuellement en déplacement à l'étranger. Il se présente comme le vice-président, présente Romain DEL GROSSO, trésorier, et introduit Lauriane DEVOIZE en tant que nouvelle présidente.

L'Association Sportive présente une situation structurelle très favorable, tout particulièrement grâce à la réussite de l'exercice 2008-2009. Léo DRAPIER présente les différents objectifs fixés par l'Association Sportive.

✓ *Faire face aux dépenses prévues pour l'organisation du Critérium Inter-IEP 2011 :*

Le Critérium rassemblera neuf IEP au mois de mars 2011. Cet événement mobilise d'importantes masses financières et occasionne des dépenses supplémentaires que l'Association Sportive doit anticiper en générant des rentrées suffisantes. Léo DRAPIER soutient que cet objectif est atteint.

✓ *Compléter l'offre de cours sportifs pour tous les étudiants :*

L'Association Sportive a travaillé en étroite collaboration avec Renaud BOULANT, de la direction de Sciences Po, pour compléter la grille des sports proposés aux étudiants. Une analyse des coûts relatifs à

chacun des sports a permis de dresser la liste des activités déficitaires et excédentaires et d'ajuster le prix des cotisations. De nouveaux sports ont été proposés, notamment le tir au pistolet, le Kung Fu ou le Futsal. L'Association Sportive a investi dans des équipements, en particulier pour l'escrime.

Même si certaines réservations de salles ou d'équipements auprès de la ville de Paris n'étaient plus sous le contrôle de l'Association Sportive, celle-ci a œuvré pour proposer la meilleure offre en termes d'équipement et d'infrastructure.

✓ *Offrir des cours de sport à tous les élèves de Sciences Po :*

Un certain nombre de cours de sport a été proposé aux étudiants handicapés, grâce aux efforts conjugués de l'Association Sportive et de Renaud BOULANT. Cette initiative sera poursuivie au cours des prochaines années.

Un effort a été fait pour améliorer les relations entre l'Association Sportive et les anciens élèves de Sciences Po. Pour se faire, des cours de sport sont maintenant proposés exclusivement à ces anciens élèves.

✓ *Évaluer les résultats sportifs des équipes de l'école :*

Des sommes d'argent conséquentes ont été mises à disposition des équipes : elles sont destinées à financer des inscriptions à des compétitions extérieures au cours desquelles Sciences Po trouve une représentation favorable auprès du public et des autres établissements.

De bons résultats sont à souligner dans le domaine universitaire sportif, néanmoins il faut améliorer le recrutement. Il est dommage que des élèves présentant un excellent niveau sportif ne rejoignent pas les équipes de Sciences Po. Un autre point nécessite d'être pris en considération : en accord avec la direction, il faudrait ajuster le calendrier étudiant et le calendrier sportif afin que les élèves qui souhaitent participer à des week-ends d'entraînement n'en soient pas empêchés à cause de galops d'essai obligatoires le samedi matin.

✓ *Assurer la pérennité de l'Association Sportive :*

Il s'agit, à l'instar des années précédentes, de poursuivre les efforts et les actions en vue de proposer une offre sportive diverse et de garantir l'image de l'Association Sportive et ses finances. Les deux séjours au ski organisés et financés par l'Association Sportive tendent à prouver que ces objectifs sont défendables.

Léo DRAPIER conclut sa présentation en estimant que l'Association Sportive a réalisé une année aussi remarquable que les précédentes.

➤ *Bilan financier*

Romain DEL GROSSO présente un bilan final conforme au bilan prévisionnel. Le solde final est de 3 741,15 € Mais le solde réel doit se comprendre en ajoutant 64 761,23 € somme mise en réserve pour financer le CRIT, événement de grande importance, et pour assurer la stabilité de l'association qui traverse une phase de transition due à l'augmentation du nombre d'adhérents. Cette évolution entraîne une augmentation du nombre de cours et d'enseignants.

La source première de financement de l'Association Sportive réside dans les adhésions. Deux campagnes d'inscriptions menées au cours de l'année ont permis de réunir 217 043 € Une autre source de financement est à noter, la subvention FNSP qui exempte les élèves boursiers de frais d'inscription et reverse à l'Association Sportive le montant de ces cotisations.

Les dépenses majeures de l'exercice 2009-2010 résident dans les frais d'infrastructures (142 195,11 €), le renouvellement d'équipement et de matériel. Les différentes recettes de l'Association Sportive sont réparties entre les différents pôles : les compétitions interuniversitaires et à l'étranger qui permettent d'offrir une visibilité renouvelée de l'école, le ski, le CRIT, le CREPS, etc.

Romain DEL GROSSO conclut le bilan financier avec satisfaction et optimisme. Il émet le souhait que les années futures soient aussi réussies que l'année 2009-2010.

➤ *Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER déplore le manque de standardisation dans la présentation du bilan financier et le manque de profondeur historique. Il n'est pas en mesure d'interroger plus avant l'Association Sportive en raison de ces lacunes.

Romain DEL GROSSO explique que Renaud BOULANT, le responsable du service des sports, a accès aux comptes de l'Association Sportive et qu'il fait le lien avec l'administration.

Alexandre FLEURET souhaiterait avoir un suivi plus précis concernant les accumulations sur bénéfice et les investissements prévus. Il précise que les enseignants et les étudiants, davantage encore que l'administration, souhaitent obtenir un bilan financier détaillé.

Alexandre FLEURET revient sur le bilan moral en apportant une critique sur la philosophie qui guide l'Association Sportive. Il déplore la description faite de la fierté exagérée des étudiants pour leurs couleurs lors du CRIT, soulignant que cela va à l'encontre des valeurs sportives et universitaires. Il rappelle que les Olympiades universitaires de l'été 2009 véhiculaient de vraies valeurs sportives : le dépassement de soi, l'émulation, la solidarité, la participation, etc. À l'inverse de ces valeurs, le CRIT prévoit des « destructions possibles ». Alexandre FLEURET craint que ce genre de comportement nuise à l'image de l'école et plus généralement à l'image des étudiants dans la société actuelle. Il émet le vœu que les prochaines manifestations du CRIT se déroulent dans une saine émulation sportive, faite d'esprit bon enfant et progressiste, débarrassée de toute vulgarité et de dénigrement d'autres étudiants.

Frédéric PUIGSERVER rappelle que le souhait de la Commission paritaire est d'obtenir une information complète sur les comptes des associations, en favorisant le dialogue entre les anciens et les nouveaux membres des bureaux. Cette information complète se traduit par un détail suffisant et une profondeur historique dans la présentation du compte qui reste actuellement insuffisante.

➤ *Vote*

La motion sur le quitus de l'Association Sportive, proposée par Frédéric PUIGSERVER, est adoptée à la majorité des membres présents et représentés et avec une abstention.

c) Bilan du Bureau des Arts

➤ *Bilan moral*

Lucie ROUSSELOT excuse l'absence de la présidente, Ana-Caroline WEBANCK, en déplacement à l'étranger.

Lucie ROUSSELOT explique que le Bureau des Arts a concentré son activité sur la canalisation des projets de l'association. Le nombre élevé de projets rendait la gestion difficile voire périlleuse pour l'association. Le BDA a donc concentré son activité sur le fonctionnement de l'association elle-même.

Le budget du BDA, d'une valeur de 75 000 € a été ramené à l'équilibre. L'association compte un nombre relativement fixe de 1200 adhérents. L'offre de cours a été maintenue avec 19 cours.

La Journée Dédicaces, la Semaine des Arts et le Festival Rideau Rouge, trois éléments majeurs pour le Bureau des Arts, ont été maintenus et des manifestations plus récentes ont été pérennisées, notamment la Comédie musicale et certains concerts.

Après avoir recentré ses objectifs, le Bureau des Arts met en œuvre de nouvelles activités pour les années futures, tel que l'aménagement d'un laboratoire photo.

➤ *Bilan financier*

Pierre-Eliott ROZAN, trésorier du Bureau des Arts, rappelle que la situation financière de l'association était critique à la fin de l'exercice précédent, en raison de 11 372,81 € d'impayés. Le BDA a réussi à corriger la situation et présente à la fin de l'exercice 2009-2010 un résultat excédentaire d'environ 2000 €

Les recettes principales sont générées par les adhésions et les cours. Une politique incitative existe en faveur des élèves boursiers et propose des cours à 1 €. La BRED reste un partenaire financier essentiel et historique. Les ventes flash permettent un afflux financier important : le Bureau des Arts achète à N-1 des places de concert ou d'opéra et les revend à N 0. Tous les projets collectifs ont été à l'équilibre ou modérément excédentaires.

Les dépenses ont été maîtrisées au maximum, grâce à l'obtention de partenariats financiers et de partenariats en nature. Pierre-Eliott ROZAN rappelle que les projets libres, le concours Nouvelles et Poésie, le Chœur et Orchestre ou le Cinéclub, ne peuvent fonctionner qu'avec le soutien du BDA.

➤ *Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER s'interroge sur la nature et la raison des 11 372,81 € d'impayés de l'exercice précédent.

Julien PALOMO rappelle le contexte de l'année précédente : c'était la première fois que la Commission paritaire rassemblait les bureaux entrants et les bureaux sortants. Il explique qu'Ana-Caroline WEBANCK avait dénoncé par courrier les comptes du BDA de Bérénice FLITEAU. La Commission paritaire n'avait pas accordé le quitus financier au BDA. Les 11 372,81 € d'impayés concernaient des cotisations URSSAF. Julien PALOMO explique que le BDA a retrouvé une situation financière saine depuis que Sciences Po a repris à sa charge le paiement des enseignants.

Olivier ARON demande quel est l'état de la trésorerie et si le déficit a été comblé par Sciences Po.

Pierre-Eliott ROZAN explique que le BDA a obtenu de l'URSSAF un échelonnement du paiement avec des mensualités sur six mois.

Au nom de l'UNEF, Régis NICOLAS félicite le BDA pour ses résultats obtenus en dépit du handicap initial. Il salue également la démocratisation de la culture permise par les cours à 1 € ouverts aux élèves boursiers et par les ventes flash.

Régis NICOLAS revient sur le bilan moral et déplore, comme cela a été fait pour l'AS, un manque de comparaison avec les années précédentes qui permettrait d'avoir des informations sur l'évolution de l'offre de cours. Il souhaite enfin connaître la nature des 452,25 € de frais bancaires.

Pierre-Eliott ROZAN répond que cette dépense correspond au coût de la carte de paiement de l'association.

Régis NICOLAS s'interroge sur le caractère déficitaire du Chœur et Orchestre et suggère que ce projet libre devienne une activité associative, ce qui lui permettrait d'être créditée par le BDA.

Coline JUILLERAT répond que cette activité était précédemment un projet collectif, mais que les personnes responsables ont souhaité davantage d'autonomie.

Olivier ARON, tout en soulignant la qualité du bilan comptable, déplore l'absence de projection budgétaire sur l'année à venir.

Frédéric PUIGSERVER salue le travail mené par la direction sur la formation des responsables associatifs. Mais il souligne qu'au stade de l'examen des comptes et du quitus, la Commission paritaire est davantage intéressée par le résultat que par les moyens mis en œuvre.

➤ *Vote*

Le quitus du Bureau des Arts est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

d) Bilan du Bureau des Élèves

➤ Bilan moral

William BRILLAT représente Chloé BAUDREUX, la présidente du BDE, qui n'a pas pu se libérer.

✓ *Maîtriser les élections :*

William BRILLAT revient sur les incidents, notamment des problèmes de décompte, qui ont entouré les élections de l'année précédente et assure que les nouvelles élections n'ont pas eu à souffrir d'erreurs structurelles. De nouveaux statuts ont été écrits pour le Bureau des Élèves. Ils ont été soumis à une expertise juridique et ont été finalement présentés à la Commission paritaire. L'Assemblée générale extraordinaire du BDE a validé ces nouveaux statuts le 17 avril 2010.

Les élections 2010 se sont déroulées dans un climat favorable. Le dénigrement a été absent des relations entre les membres des quatre listes et les élections n'ont pas été contestées. La période de transition entre l'ancien et le nouveau bureau a été prolongée afin de favoriser une transmission d'information complète.

✓ *Augmenter l'importance des évènements en fonction de l'augmentation du nombre d'élèves:*

Le Gala 2009 a réuni 500 personnes, soit presque la moitié de la promotion de Sciences Po. En 2010, il en a réuni davantage et le BDE a pu augmenter de 300 le nombre de places assises. Pour rassembler la totalité de la promotion de Sciences Po, il faudrait des salles de taille suffisante dont la ville de Paris ne dispose pas. Le Gala reste un évènement important qui marque la fin du parcours universitaire à Sciences Po et qu'il convient d'organiser au mieux.

Le week-end de réintégration à Prague était prévu pour 150 participants, mais ce sont 332 personnes qui ont participé à l'évènement.

✓ *Améliorer l'intégration des étudiants :*

Le Bureau des Élèves a mis l'accent sur l'offre de service proposée à tous les étudiants, notamment grâce au nouveau site Internet qui présente les annonces d'offres de logement. Le BDE œuvre pour rassembler un nombre suffisant d'offres de logement et, pour se faire, se rend très disponible auprès des propriétaires. William BRILLAT souligne la place que doit prendre l'administration dans la gestion des logements proposés aux étudiants. Le BDE ne peut pas gérer seul cette activité.

Pour l'intégration des étudiants internationaux, le BDE a travaillé en partenariat avec la Direction des Affaires Internationales et des Échanges pour développer un programme d'accueil. Le Welcome Programme du BDE a été intégré dans celui de la DAIE. Le BDE prend en charge les aspects festifs de la question.

Le Bureau des Étudiants veut prouver qu'il est un partenaire essentiel de la direction en maintenant le dialogue avec les différentes sections de celle-ci : la Direction de la Communication, la Direction de la Formation Continue, la Direction des Études de la Scolarité et la DAIE.

➤ Bilan financier

Louis-Philippe MAGRANIER anticipe les remarques quant à l'absence d'un bilan historique en indiquant qu'il n'a pas reçu le cahier des charges de la présentation.

L'exercice 2009-2010 présente quelques records. Le budget du BDE est le plus important à ce jour : 330 358,23 €. Le nombre d'adhérents est de 2600. Le résultat annuel reste excédentaire.

Louis-Philippe MAGRANIER souligne la difficulté d'organiser des évènements pour les élèves de master qui composent un ensemble très hétérogène et difficile à contenter.

William BRILLAT renchérit en expliquant que dans la négociation des week-ends d'intégration faite par la précédente équipe, le nombre de places pour le week-end d'intégration des élèves de master a été réduit d'un tiers en raison d'un manque d'inscription.

Louis-Philippe MAGRANIER continue en soulignant la grande réussite du Concours d'éloquence qui a rassemblé davantage de participants que l'année précédente, notamment en raison du relais qui a été fait dans la presse nationale. De nouveaux sponsors ont financé cette manifestation.

Les recettes diverses sont générées par l'adhésion des étudiants, à hauteur de 10 €. L'adhésion est gratuite pour les élèves boursiers et remboursée par la direction, comme pour l'AS. Les recettes publicitaires sont stables voire excédentaires et elles ont permis d'organiser un Gala avec un budget plus important : 170 000 € au lieu des 135 000 € habituels.

Les dépenses de fonctionnement sont les mêmes puisque le BDE reste lié par des contrats signés en 2005 et 2006. Les tentatives de sortie de contrats restent pour le moment infructueuses.

Le résultat financier du BDE est de 7531,78 €

➤ *Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER félicite le BDE pour les modifications des statuts et la réussite des élections. Il reprend les réflexions du BDE sur ses missions pour souligner que Sciences Po a de nombreuses missions à mener et qu'il les confie aux associations permanentes. Il souscrit au principe que la question du logement étudiant ne doit pas reposer uniquement sur une association, tout en précisant que les associations permanentes ne doivent pas se désengager des préoccupations peu gratifiantes et qu'elles doivent rester au service des étudiants.

Frédéric PUIGSERVER remarque que toutes les soirées du BDE sont excédentaires et suggère de partager les clés de cette réussite avec les autres associations.

William BRILLAT explique que le BDE traite sans intermédiaire avec les loueurs de salles, ce qui élimine des frais inutiles. Il revient sur la question du logement en précisant que le désengagement des associations permanentes n'est pas envisagé. Il s'agit en fait d'examiner les besoins financiers et matériels de ce service afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Louisa ACCIARI s'associe aux félicitations de Frédéric PUIGSERVER. Elle souhaite davantage de précisions sur les recettes diverses. Elle exprime sa satisfaction devant le changement du Welcome Programme et relaie le souhait de l'UNEF que ce service devienne gratuit pour les étudiants étrangers. Le souhait est le même pour le service du logement. Elle s'interroge enfin sur l'excédent réalisé et suggère que les inscriptions aux soirées étudiantes et aux week-ends d'intégration soient moins coûteuses.

Olivier ARON souhaite connaître le levier de l'augmentation du nombre d'adhérents et la motivation fondamentale de l'inscription.

William BRILLAT répond que l'augmentation du nombre d'adhérents s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves à Sciences Po. Il ajoute que les étudiants étrangers sont majoritairement inscrits, à hauteur de 80 %. L'adhésion offre des réductions automatiques pour l'achat des soirées et des week-ends d'intégration, la priorité pour le gala et l'accès au fichier logement.

Olivier ARON tend à penser que le fichier logement est un élément de recrutement principalement pour les provinciaux et les étrangers. Il demande s'il n'est pas possible d'imaginer un élément qui rende indispensable l'adhésion au BDE. Quand il était en charge du BDE, il se rappelle que les trois atouts principaux du BDE étaient le fichier logement, le fichier job et le prêt de photocopies.

Alexandre FLEURET rappelle que le BDE est une association qui a pour objet premier de rendre des services aux étudiants. Si des raisons structurelles poussent à réfléchir sur des possibilités d'adhésion en masse, l'adhésion au BDE doit présenter un intérêt et une justification morale.

William BRILLAT souligne que le Bureau des Élèves vise un équilibre sur l'année et ne cherche pas à être excédentaire. L'excédent s'explique par le financement obtenu de la direction pour la participation des membres de celle-ci au Gala.

Louisa ACCIARI réitère sa suggestion d'utiliser l'excédent pour réduire les coûts des week-ends d'intégration et des soirées.

Hugo SCHLEICHER précise que le coût des week-ends d'intégration de Sciences Po est l'un des plus bas pratiqués dans les établissements universitaires.

➤ *Vote*

Le quitus du Bureau des Élèves est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

e) *Bilan de la Junior Consulting*

➤ *Bilan moral*

Quentin CHARRIAUT, président sortant de la *Junior Consulting*, présente Adrien VAN EYDE, trésorier sortant et nouveau président, et Baptiste PELLETIER, nouveau trésorier.

Quentin CHARRIAUT présente les trois objectifs principaux de la *Junior Consulting* : développer et sécuriser l'activité commerciale, maintenir la notoriété de la *Junior Consulting* auprès des étudiants et de la direction, formaliser le fonctionnement de l'association pour améliorer le niveau des équipes en passant d'une tradition orale à une tradition écrite.

Le premier semestre de l'année 2009-2010 a permis de finaliser la formalisation de la *Junior Consulting*. Le second semestre a été consacré à la recherche d'indicateurs qui sont comparés aux objectifs fixés en début de mandat. Les divergences qui apparaissent sont expliquées et, dans la mesure du possible, solutionnées. L'objectif principal est vraiment une amélioration continue fondée sur la formalisation réussie de la *Junior Consulting*.

Le second semestre a également été consacré à deux projets de fond.

- Le premier projet porte sur la communication : la charte graphique de la *Junior Consulting* a été entièrement révisée, comme en témoigne le nouveau site Internet mis en ligne pendant l'été. De nouvelles newsletters externes et internes ont été créées en direction des anciens clients afin de les fidéliser et en direction des élèves et de la direction.
- Le second projet concerne le développement durable de l'association. Il a des composantes internes, notamment par l'économie d'énergie et le recyclage, et des composantes externes fondées sur des partenariats. Une partie du résultat sera reversé à une ONG ou à un projet humanitaire. La *Junior Consulting* s'engage à planter un arbre à chaque affaire signée et à obtenir l'accréditation du Bilan Carbone.

La *Junior Consulting* a gagné deux labels nationaux de la CNJE et devient la *Junior Entreprise* la plus titrée de France.

Quentin CHARRIAUT présente la *Junior Consulting* comme une association commercialement pérenne dont l'activité croît régulièrement en dépit de la conjoncture. La notoriété de l'association est également pérenne.

➤ *Bilan financier*

Adrien VAN EYDE introduit le bilan en précisant que la *Junior Consulting*, contrairement aux autres associations permanentes, fonctionne sur l'année civile et non sur l'année universitaire. La liasse fiscale a

été mise sur l'exercice qui s'étend du 1^{er} février 2009 au 31 décembre 2009. Le bilan prévisionnel pour 2010 s'étend jusqu'au 31 août 2010.

Lors de l'exercice 2009, la *Junior Consulting* a signé pour environ 150 000 € de prestations de conseil vers différents clients. Le chiffre d'affaires comptable est de 120 000 € en raison d'ajustements comptables. Le poste de dépense principal réside dans les rémunérations accordées aux étudiants qui effectuent des missions. Adrien VAN EYDE souligne la différence entre la rémunération des étudiants qui travaillent au fonctionnement de la *Junior Consulting* et ceux qui réalisent les contrats signés par la *Junior Consulting*. La politique de l'association est d'ouvrir au maximum les rémunérations aux étudiants réalisateurs.

Le résultat net excédentaire s'élève à 16 069 €, ce qui correspond à 13,3 % du chiffre d'affaires.

➤ *Questions et observations*

Raphaëlle REMY félicite la *Junior Consulting* pour la clarté des documents présentés et émet le souhait que les autres associations permanentes s'inspirent de ce modèle afin d'aboutir à une harmonisation de la présentation des bilans. Elle apprécie les initiatives de la *Junior Consulting* en termes de développement durable et suggère un rapprochement avec Sciences Po Environnement. Raphaëlle REMY s'interroge sur la visibilité de la *Junior Consulting* en interne et notamment auprès des autres étudiants. Elle encourage cette association à démocratiser ses activités et son accès.

Adrien VAN EYDE répond que les membres de la *Junior Consulting* ont conscience du manque de visibilité auprès des étudiants de premier cycle. Mais les étudiants qui travaillent pour cette association sont pour la majorité en master et ont déjà une spécialisation ou une expérience de stage. Néanmoins, si des étudiants de premier cycle s'avèrent compétents, la *Junior Consulting* travaille volontiers avec eux. Adrien VAN EYDE sait qu'un effort doit être fait sur la communication auprès des étudiants de premier cycle afin qu'ils aient une bonne image de l'association quand ils seront élèves de master et plus aptes à participer à ses missions.

Quentin CHARRIAUT ajoute que la *Junior Consulting* a déjà rencontré Sciences Po Environnement. Si rien n'a été décidé ou mis en œuvre à l'heure actuelle, il ne doute pas que le futur sera prometteur entre les deux associations.

➤ *Vote*

Le quitus de la *Junior Consulting* est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

f) *Bilan de Sciences Po Environnement*

➤ *Bilan moral*

Damien DEPRIESTER se présente comme le président sortant et présente Charlotte IZARD, la trésorière de l'association.

Damien DEPRIESTER rappelle la jeunesse de Sciences Po Environnement. Les membres de l'association ont mis en place des éléments techniques et administratifs qui ont demandé du temps, ce qui explique le nombre réduit d'actions menées à ce jour. Une grande partie du fonds environnemental n'a pas été utilisée en raison du peu de projets réalisés.

L'objectif principal qu'est la compensation n'a pas été au centre des réflexions lors de l'année 2009-2010. Le principe de la compensation est très discuté par la communauté scientifique. Le seul projet lié à la compensation est donc le programme *Lighting a Billion Lives*, avec un partenariat possible mis en place avec le TERI (*The Energy and Resources Institute*). Il s'agit de financer le remplacement de lampes à pétrole par des lampes solaires dans des villages indiens.

Un autre projet majeur de l'association est le Bilan Carbone. Le rapport sur ce projet collectif sera prochainement publié. Les résultats sont très satisfaisants dans le domaine des transports et des sources fixes. Certaines suggestions de fonctionnement sont déjà en cours de réalisation et d'autres sont à l'étude.

Le projet de la « Forêt Sciences Po » est installé sur le long terme. La décontamination avec des espèces végétales d'un site pollué demande beaucoup de temps. Sciences Po Environnement entend aussi favoriser la biodiversité sur ce site.

Le premier numéro de la revue *Émergence* paraîtra au mois d'octobre avec pour sujet principal l'urgence écologique. D'autres numéros sont à venir. La revue pourrait être semestrielle voire trimestrielle.

Les Assemblées environnementales, dont la prochaine se tiendra le 29 septembre 2010, seront ouvertes à toute la communauté de Sciences Po mais seuls les membres de Sciences Po Environnement participeront aux votes. La première Assemblée avait réuni l'intégralité des adhérents de l'association, soit 38 personnes. La seconde Assemblée en avait rassemblé moins, en raison d'une programmation peu confortable.

Le fonctionnement de Sciences Po Environnement est stable et la liste des membres du bureau est arrêtée.

➤ *Bilan financier*

Charlotte IZARD explique qu'une partie du fonds environnemental a été débloquée le 14 mai 2010, soit 10 050 € sur l'enveloppe totale de 85 000 €. 45 % de cette somme ont été dépensés pour le Bilan Carbone.

La Semaine du Développement Durable, en avril 2010, est le deuxième poste de dépenses dans le budget de l'association. Sciences Po Environnement souhaite rendre cette manifestation pérenne en créant un projet collectif.

La principale ressource financière de l'association est le fonds environnemental. Les cotisations sont de l'ordre de 5 € pour les étudiants non boursiers et de 1 € pour les boursiers. Ce tarif s'explique par le peu de services proposés aux étudiants. Sciences Po Environnement cherche à développer des partenariats financiers et des partenariats de projets.

➤ *Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER manifeste sa sympathie à l'égard de cette jeune association. Il ne doute pas que les années verront se réaliser des projets plus ambitieux. Il s'interroge sur le fait que la seule ressource qui apparaît est le fonds environnemental.

Charlotte IZARD répond que les cotisations sont une autre source de recettes et qu'elles sont bien présentes dans le bilan financier.

Frédéric PUIGSERVER souhaite des précisions sur le dispositif de remboursement de la différence entre les billets d'avion et de train. Olivier ARON abonde dans son sens en demandant comment est financé le remboursement des billets.

Charlotte IZARD répond que le financement est assuré par le fonds environnemental. Sciences Po Environnement tente d'instaurer un partenariat avec la SNCF. Le taux de remboursement sera différent selon que l'étudiant est ou n'est pas membre de l'association. Elle rappelle que Sciences Po Environnement propose une subvention à l'achat de la carte 12-25 de la SNCF.

Damien DEPRIESTER ajoute qu'un autre projet est à l'étude : il s'agirait d'achats groupés de billets auprès de la SNCF, ce qui permettrait de baisser le prix unitaire du billet et en présentant comme argument que cette pratique drainerait davantage de clients pour la SNCF.

Olivier ARON demande si Sciences Po Environnement a mené une étude de marché auprès des étudiants sur les services dont ils souhaiteraient bénéficier.

Charlotte IZARD répond que le développement des services pour les étudiants est l'objectif principal de l'association. Le Bilan Carbone a mobilisé beaucoup de ressources et n'était pas directement orienté vers

les étudiants. Mais l'obtention d'un local à proximité de la cafétéria augmente la visibilité et l'accès à l'association. Charlotte IZARD ajoute que, dans le cadre du projet « Forêt Sciences Po », il sera proposé aux étudiants de se rendre sur les lieux pour effectuer des projets collectifs voire des stages ouvriers pour les étudiants de premier cycle.

Taynja ABDEL BAGHY, nouvelle élue au sein de la Commission paritaire et originaire du campus de Menton, propose d'élargir la question de l'audit énergétique aux campus hors de Paris. Elle suggère également de décliner les actions de Sciences Po Environnement dans les campus hors de Paris, avec des visioconférences lors des Assemblées environnementales, la diffusion sur Internet des conférences, etc.

Au nom de l'UNEF, Taynja ABDEL BAGHY félicite Sciences Po Environnement pour l'implication de ses membres malgré leur nombre réduit. Elle revient sur la subvention à l'achat d'une carte 12-25 et exprime la satisfaction de l'UNEF qui approuve ce projet pour ses dimensions écologiques et sociales. Elle salue l'ambition du projet de la « Forêt Sciences Po » et souhaite savoir s'il existe un calendrier plus précis que celui proposé.

Damien DEPRIESTER répond que les responsables du projet de la « Forêt Sciences Po » sont pour le moment dispersés et qu'ils reprendront probablement le travail en octobre. Il poursuit en annonçant que l'audit énergétique sera réalisé par les services de l'immobilier en 2011.

Sur la question du relais dans les campus hors de Paris, Charlotte IZARD répond que des contacts ont été pris pour mettre en place des projets inter-campus. Mais elle souligne, en raison du manque d'effectifs, l'importance d'assurer la viabilité des projets de Sciences Po Environnement sur le site parisien. Elle ajoute que l'idée de créer des cellules de Sciences Po Environnement dans tous les campus est à l'étude.

Taynja ABDEL BAGHY s'interroge sur la compensation des émissions des gaz à effet de serre dans le processus du paiement des frais de scolarité, à hauteur d'une dizaine d'euros par étudiant.

Damien DEPRIESTER répond que ce projet est encore à l'étude, en raison notamment de divergences internes à l'association. Pour le moment, il est prévu de procéder à des collectes de fonds.

Louisa ACCIARI rappelle que les frais d'inscription à Sciences Po sont déjà très élevés et qu'il est inenvisageable d'ajouter encore des cotisations.

Alexandre FLEURET et Charlotte IZARD précisent que cette participation ne pourrait être que volontaire et au choix de l'étudiant.

Paul-Antoine GAULTIER DE CARVILLE exprime ses attentes vis-à-vis de Sciences Po Environnement.

- La première attente se pose en termes de visibilité : il conseille aux membres de Sciences Po Environnement de mettre en place des permanences nombreuses et régulières pour favoriser la venue des étudiants.
- La deuxième attente porte sur la concrétisation. Il s'agit pour l'association de lancer ses projets rapidement afin que les étudiants puissent y prendre part.
- La troisième attente concerne l'utilité : il reste sceptique sur l'utilité de certains projets et rappelle que l'association doit se consacrer au maximum à l'offre de service des étudiants.

Damien DEPRIESTER répond que Sciences Po Environnement n'a pas les ressources humaines pour concrétiser tous les projets. L'association mène une campagne de recrutement et de passation entre l'ancien et le nouveau bureau. Elle n'est vraiment permanente que depuis janvier 2010.

➤ *Vote*

Le quitus de Sciences Po Environnement est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pierre-Eliott ROZAN s'interroge sur les modalités du calcul de la subvention allouée par Sciences Po aux associations permanentes.

Frédéric PUIGSERVER retient la question mais propose de la traiter lors de la prochaine session de la Commission paritaire ou en groupe de travail.

Louisa ACCIARI propose également de redéfinir le statut des associations permanentes.

II. AVIS SUR LE CALENDRIER DE PROCEDURE DE RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS

a) Exposé

Julien PALOMO rappelle que le calendrier de procédure de reconnaissance des associations est soumis chaque année pour avis à la Commission paritaire. Le calendrier 2010 a été calqué sur celui de l'année précédente. La seule différence réside à la fin du calendrier : le calendrier des inscriptions pédagogiques et des enseignements en cas de valorisation des crédits associatifs sera mis en place suivant la proclamation des résultats, pour un début de ces enseignements le 1^{er} décembre 2010, répartis en plusieurs sessions tout au long de l'année. La Direction des études et de la scolarité a calculé une offre d'enseignement pour 300 élèves, nombre qui sera réévalué au besoin.

b) Vote

Le calendrier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III. VOTE D'UNE PROPOSITION DE REFORME DU REGLEMENT DE SCOLARITE

a) Exposé

Françoise MELONIO présente la réforme comme un « toilettage ». Elle précise que les seules modifications sont liées à l'organisation du Collège universitaire et à l'augmentation du nombre de crédits en première année à l'occasion de la réforme du Collège universitaire. Le passage de première année en deuxième année est toujours validé par l'obtention de 5 UE sur 6. Dans la réforme du règlement, il a été vérifié que le nombre de crédits correspond toujours au même nombre d'UE. Pour les élèves qui n'obtiennent que 4 UE et qui passent en conditionnelle, le nombre de crédits a lui aussi été vérifié. L'équilibre a été conservé.

La réforme n'est qu'une simple adaptation du système précédent.

b) Vote

La réforme du règlement de scolarité est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX PROVISOIRES DES SEANCES DU 3 MAI ET DU 7 JUIN 2010

a) Observations

Isabelle BOSSARD rappelle que deux procès-verbaux sont soumis à approbation, car lors de la dernière Commission paritaire, le procès-verbal de la séance précédente n'avait pas été adopté sous réserve de modification. Les membres de la Commission paritaire souhaitent bénéficier de plus de temps pour relire les PV en raison de nombreuses erreurs dans des PV précédents.

b) Vote

Frédéric PUIGSERVER annonce que les procès-verbaux sont adoptés sous réserve de modifications ultérieures.

V. ECHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

a) Affectation en troisième année

➤ *Exposé*

Françoise MELONIO annonce que les règles seront simplifiées pour les étudiants qui partiront en 2011-2012.

Seront dispensés du passage par une commission de dérogation les élèves des campus en région qui souhaitent se rendre dans un pays étudié dans leur campus, retournant ainsi dans leur zone d'origine -mais hors de leur pays d'origine. Elle rappelle qu'à dossier égal, les étudiants ayant étudié de façon intensive la langue d'un pays sont prioritaires sur cette destination.

Au nom de la DAIE, Françoise MELONIO propose que cette situation s'applique uniquement pour les départs de l'année 2011-2012 et qu'on mette en place un groupe de réflexion pour fixer la règle des années suivantes, qui s'appliquera à tous les campus y compris au nouveau campus de Reims.

Françoise MELONIO rappelle les principes généraux de l'affectation. L'année à l'étranger est une occasion d'approfondir la connaissance mutuelle et de poursuivre un apprentissage culturel et linguistique. La valorisation d'une expérience différente au cours de la troisième année reste le principe directeur des affectations.

➤ *Questions et observations*

Frédéric PUIGSERVER précise que cette règle ne s'applique qu'aux départs pour l'année 2011-2012.

Françoise MELONIO renchérit en expliquant que seuls les étudiants de deuxième année qui se préparent à entrer en troisième année sont concernés.

Taynja ABDEL BAGHY souhaite savoir si les modifications entraînées par l'insertion du campus de Reims sont liées à des changements d'appellation des campus.

Françoise MELONIO explique que ces changements d'appellation sont strictement liés à la nécessité de clarifier l'identité de chaque campus auprès des candidats. Le nom des campus a toujours pour fonction de rappeler que le principe de ces campus en région est d'accueillir une communauté internationale formée pour partie d'Européens et pour partie d'étudiants venus de la zone spécifique étudiée dans le campus.

Taynja ABDEL BAGHY demande si le changement d'appellation s'accompagne d'un changement des maquettes pédagogiques. Elle souligne que la relation entre l'Europe et le continent étudié n'était explicite qu'au Havre.

Françoise MELONIO répond que cette relation est explicite aussi à Reims, Poitiers, Nancy et Dijon, dans la mesure où tous les cours sont fondés sur une démarche comparatiste soit entre les pays d'Europe, soit entre l'Europe et un autre continent. La relation était peut-être moins explicite à Menton mais va le devenir avec le renforcement des études sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Au nom de l'ensemble des syndicats étudiants, Louisa ACCIARI apprécie que la Charte ait été présentée en groupe de travail et qu'elle ait enfin fait l'objet d'une consultation des étudiants. Elle souligne que l'ensemble des étudiants, quel que soit leur cycle d'études, avait estimé injuste de devoir demander une dérogation pour pouvoir étudier dans leur propre zone d'étude. Il lui semble fondamental de tenir cette position. Son intervention est soutenue par Paul-Antoine GAULTIER DE CARVILLE.

Françoise MELONIO rappelle qu'il ne faut pas négliger l'importance de la connaissance mutuelle entre les étudiants et de l'échange culturel ; les campus ne sont pas des campus dédiés à des *area studies* mais des lieux de rencontre, et la troisième année doit permettre elle aussi de s'ouvrir.

b) Déroulement de la rentrée

Raphaëlle REMY déplore le manque d'information dont ont souffert les étudiants de première année quant aux horaires, dates et planning, mais aussi concernant le contenu de leur stage. Bien qu'elle comprenne les difficultés liées à l'avancement de la date de rentrée, elle exprime son mécontentement de voir des étudiants ainsi désorientés dans leur premier contact avec l'enseignement supérieur.

Raphaëlle REMY déplore également les difficultés qui ont entouré les inscriptions pédagogiques. La période de changement de cours est certes close, mais il lui semble regrettable de ne pas obtenir des éléments de réponse et une certaine souplesse pour régler les cas litigieux.

Paul-Antoine GAULTIER DE CARVILLE abonde dans le sens de Raphaëlle REMY et suggère que les inscriptions soient simplifiées ou davantage expliquées aux nouveaux étudiants.

Sylvestre FREZAL explique que toutes les informations étaient disponibles sur Internet. Quand la direction a pris conscience que les élèves n'avaient pas nécessairement accès à ces informations, elle a procédé à un envoi de mail contenant les dates et les procédures d'inscription.

Il explique que la formation de groupes homogènes pour le week-end d'intégration n'était possible qu'avec la liste des élèves. Cette liste était disponible début août, pendant la période des congés pédagogiques. Les emplois du temps ont été fournis quelques jours avant la rentrée. Mais les étudiants avaient l'obligation de se présenter à date fixe. Sylvestre FREZAL ajoute que les problèmes d'inscription sont liés au fait que certains élèves s'inscrivent dans un grand nombre de triplettes et empêchent en conséquence l'inscription d'autres élèves.

Alexandre FLEURET déplore le manque de communication entre les services et souligne que ce sont souvent les étudiants en situation difficile qui sont les premiers pénalisés.

Louisa ACCIARI explique que l'inscription de certains élèves à de nombreux modules révèle un manque d'information préalable sur les horaires de ces modules. Elle espère un changement pour la rentrée prochaine. Elle souligne que c'est l'administration qui doit prendre en charge les problèmes liés aux inscriptions pédagogiques et non les syndicats étudiants.

Françoise MELONIO renchérit en expliquant que l'administration réfléchira sur l'articulation des inscriptions pédagogiques et des inscriptions en cours de langue afin de trouver une solution technique à ces problèmes.

c) Ordre du jour de la prochaine Commission paritaire

Robert SKIPPON souhaite que soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Commission paritaire la mise en place d'un groupe de travail sur la réforme de l'anglais initiée en 2009.

Julien PALOMO fait le point sur les demandes de groupes de travail. Elles concernent les associations permanentes, la refonte des tronc communs de master et les inscriptions.

Louisa ACCIARI souhaite la mise en place d'un groupe de travail sur les campus hors de Paris et les affectations en troisième année. Françoise MELONIO insiste sur la présence nécessaire d'un grand nombre de représentants des campus concernés.

Sur cette question, Frédéric PUIGSERVER propose de refaire le point lors de la prochaine Commission paritaire.

La prochaine séance est fixée au lundi 11 octobre 2010 à 18 heures, en Salle François-Goguel.

La séance est levée à 20 h 14.